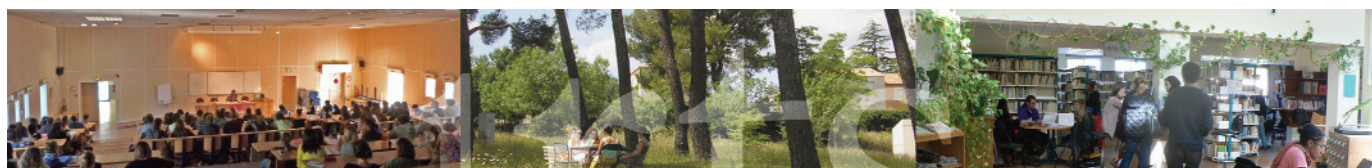




BTS SP3S



Technicien supérieur SP3S Services et Prestations des Secteurs Sanitaire et Social

Rejoignez l'IRTS
par **parcoursup**
à partir de janvier 2019
pour ASS / EJE / ES / ETS / BTS ESF / BTS SP3S

parcoursup
Entrez dans l'enseignement supérieur



à IRTS Montpellier

Diplôme d'Etat BTS SP3S, niveau III
en 2 ans

En formation initiale (financement personnel), en situation d'emploi,
en apprentissage, contrat de professionnalisation, contrat aidé
Diplôme délivré par le Ministère de l'Éducation Nationale

Portes ouvertes
le 13 février 2019
à IRTS Montpellier et IRTS Perpignan

Le métier

Le technicien supérieur en SP3S travaille dans une logique de réseau avec un ensemble de partenaires institutionnels et de professionnels oeuvrant dans les champs sanitaires, sociaux, médico-sociaux. Il met ses compétences techniques, administratives, relationnelles au service des publics demandeurs de soins, de services, de prestations sociales...

Il procède à l'analyse des besoins, il permet l'accès au droit, il propose des services et des prestations, il organise et gère leur mise en œuvre, il contribue au système d'information.

Dans le cadre de ses interventions, selon le secteur professionnel et la structure qui l'emploie, il pourra participer au développement des missions et des activités de cette dernière, à la coordination et l'animation des équipes de professionnels.

“ Assister les équipes dans leur fonctionnement
pour améliorer le service rendu aux personnes ”



Domaines d'activités

Les lieux d'intervention sont divers : organismes de protection sociale ; caisses de Sécurité sociale, mutuelles, groupes d'assurances... ; établissements et services sanitaires, sociaux, socio-éducatifs ; CCAS... ; établissements de prise en charge des personnes âgées, handicapées... ; structures développant des services d'aide à la personne, d'aide à domicile...

La formation

THEORIQUE ET PRATIQUE

Une formation théorique et pratique qui se déroule sur deux années scolaires :

- > **En voie directe** (sans financement de l'Etat) : 1405 heures de formation théorique + 15 semaines de stage.
- > **En apprentissage** : 1350 heures de formation théorique (3 jours à l'IRTS) et 2 jours dans la structure employeur.
- > **En contrat de professionnalisation** : 1100 heures de formation théorique (2 jours à l'IRTS) et 3 jours dans la structure employeur.

Module A :

Institutions et réseaux des champs sanitaires, sociaux, médico-sociaux

Module B :

Connaissance des publics

Module C :

Prestations et services

Module D :

Techniques de l'information et de la communication

Module E :

Relations au travail, gestion de ressources humaines

Module F :

Techniques de gestion administrative et financière

Module G :

Méthodologies d'investigation et de projet, démarche qualité
+ Anglais
+ Culture générale

+ Formation pratique (stage)

15 semaines de stage (en voie directe)
2 jours/semaine chez l'employeur (en apprentissage)
3 jours/semaine chez l'employeur (en contrat pro.)

Conditions d'accès

La formation est ouverte :

- aux titulaires des baccalauréats: technologique, général, professionnel,
- aux titulaires d'un diplôme homologué de niveau IV
- ou d'un diplôme d'accès aux études universitaires.

Pour entrer en formation :

En voie directe : sur dossier scolaire et un entretien collectif avec un responsable IRTS.

En contrat de professionnalisation, contrat aidé et d'apprentissage : après signature d'un contrat dans une structure employeur des domaines d'activités cités page précédente, sous réserve de validation du projet de formation par un responsable IRTS avant fin juin.

Pour vous inscrire dans notre établissement, vous devez donc suivre la procédure sur le portail de l'Education nationale :

www.parcoursup.fr

Déclaration d'activité enregistrée sous le n°913 401 906 34. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat

Pour candidater

Calendrier

Inscription Parcoursup > à partir de janvier

De janvier à juin, pour les autres situations.

Résultats > juin

Rentrée > septembre

Equipe

Equipe pédagogique :
Une équipe de formateurs et de professionnels de terrain avec un référent handicap

Référente pédagogique : Carole Marmet
Référente administrative : Béatrice Cussigh
Référente handicap : Corinne Ducrocq Laures

Contact

infometier@irtsmontpellier.fr

+ d'infos

irtsmontpellier.fr

irts Montpellier

1011, rue du pont de Lavérune. CS70022.
34077 Montpellier cedex 3.
04 67 07 02 30 / contact@irtsmontpellier.fr